

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Faites le point sur l'actualité de la gestion statutaire

## Objectifs

- Renforcer sa technicité
- Suivre et anticiper l'évolution jurisprudentielle des règles statutaires

### Public Visé

- Directeurs, Directeurs des ressources humaines, Responsables des ressources humaines, Gestionnaires de personnels

### Pré Requis

- Avoir des connaissances statutaires de niveau confirmé

## Objectifs pédagogiques

Renforcer sa technicité

Suivre et anticiper l'évolution jurisprudentielle des règles statutaires

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique et échange avec les participants.
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

## Qualification Intervenant.e.s

- Fonctionnaire, expert en statut de la fonction publique

## Parcours pédagogique

**Avertissement :** le programme qui suit a été conçu au début de l'année 2024 à partir notamment des projets de réforme annoncés par le gouvernement. Il est donc susceptible d'évoluer en fonction de l'état d'avancement de leur traduction sur le plan législatif et réglementaire.

- **Application des mesures de revalorisation salariales 2023-2024** (valeur du point, correspondance IB/IM, GIPA, CET, frais de déplacement...)
- **Evolutions du dispositif de nominations équilibrées (DNE) dans les emplois fonctionnels et égalité salariale pour tous dans la FP**
- **Droit à l'information des agents publics**
- **Incidences des lois financières 2024 pour la fonction publique territoriale** (lois de finances, loi de financement de la sécurité sociale)
- **Mise en œuvre de l'accord collectif national sur la protection sociale complémentaire (PSC)**
- **Financement de l'apprentissage**
- **Dernières modifications concernant les positions administratives et le régime indemnitaire**
- **Jurisprudences significatives fonction publique de la fin 2023 et 2024**
- **Réformes de la fonction publique :** projet de loi « pour la confiance et l'engagement dans la fonction publique », chantier dit « APR » ou refonte de l'Accès, des Parcours et des Rémunérations, assouplissement des règles de quotas de promotion interne (1ère application du chantier « APR »)

## Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation.

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

## Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

### Durée

**7.00** Heures  
1 Jour

### Effectif

De 6 à 20 Personnes

### Tarifs (net de taxes)

**Inter (Par personne) : 650.00**

**Inter Adhérent (Par personne) : 610.00**



### Contactez-nous !

**Gaëlle DUCHER**  
Responsable Ingénierie Formation

**Tél. : 0153391418**  
**Mail : gaelle.ducher@adiaj.org**